

A PROPOS DE LA CONSTITUANTE...

Pensiero e Volontà - 15 octobre 1924

Dans une note à son étude sur le Fédéralisme - dont nous reparlerons quand elle sera terminée - notre ami Molaschi attire l'attention des anarchistes sur la nécessité de discuter de l'attitude qu'ils auront à prendre face à une éventuelle «*Assemblée constituante*».

C'est en effet urgent et nécessaire parce qu'il me semble que dans leur grand désir de «*vivre dans la réalité*», certains anarchistes sont sur le point de tomber dans un piège.

Il faut d'abord distinguer s'il s'agit d'une Constituante convoquée avant la révolution et en l'absence de toute révolution, en régime monarchique et capitaliste, ou s'il s'agit d'une Constituante qui devrait se tenir après la période proprement insurrectionnelle pour donner des formes concrètes et stables à la nouvelle organisation née de la révolution.

Dans le premier cas, la Constituante serait le service le plus naïf ou le plus jésuitique qu'on pourrait rendre à la monarchie. Ce serait la répétition perfectionnée de la comédie des plébiscites: une façon de permettre à la monarchie de se refaire une virginité en lui donnant le lustre d'un consentement populaire apparent. Parce que quiconque connaît un peu les conditions actuelles de l'Italie sait parfaitement, à mon avis, que ce n'est pas parce qu'on parlerait de Constituante au lieu de Parlement que des élections faites aujourd'hui sans avoir été précédées d'une révolution donneraient des résultats bien différents des résultats habituels. Du reste, si jamais il y avait le moindre risque qu'une majorité antimonarchiste s'établisse, le fascisme a montré assez nettement, même à ceux qui sont aveugles, comment on conquiert «*l'assentiment*» lorsqu'on a en mains la force.

La Constituante a été demandée par la *Confédération du Travail*; elle est demandée par nombre de républicains qui déclarent qu'ils se soumettraient au régime monarchique si tel était le vœu de la majorité. Je ne serais pas étonné que Mussolini essaie à sa façon de rester au pouvoir ou du moins de s'en tirer à bon compte.

On nous dira que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui la révolution. C'est possible; mais ce n'est pas une raison pour rejoindre le troupeau de ceux qui votent ni pour accepter par conséquent les résultats du vote en renonçant aux perspectives d'avenir.

A défaut de pouvoir faire plus, il nous faudrait poursuivre notre opposition à l'autorité, notre propagande et notre préparation pour le futur proche.

Maintenant, s'il s'agit d'une Constituante à convoquer après la Révolution... certains disent: nous en parlerons plus tard, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Personnellement, je pense qu'il faut en discuter dès maintenant parce que quand il faudra agir, il ne sera plus temps de discuter, sinon d'autres agiront et nous barreront la route pendant que nous serons en train de discuter.

Je dis donc dès maintenant que je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas à la Constituante toutes les critiques que nous faisons toujours au parlementarisme. C'est toujours un corps législatif, élu à la majorité, qui vote la constitution à la majorité et qui l'impose par la force aux dissidents, lesquels pourraient même être la majorité réelle. Et c'est toujours le peuple qui renonce à sa propre initiative et qui se soumet d'avance à ce qui sortira de l'alchimie parlementaire.

Comme nous ne sommes qu'une petite minorité par rapport à la population et que la grande masse est encore imprégnée de l'esprit d'autorité et de sujétion, il est probable que l'insurrection aboutira précisément à une Constituante. Et cette Constituante cherchera, comme c'est la règle, à couper les ailes à la révolution en constituant un État qui enlèvera au peuple le plus possible des conquêtes qu'il aura faites pendant les premiers temps encore agités de la secousse insurrectionnelle. Il en restera certainement quelque chose, qui sera le progrès effectivement réalisé par la Révolution, et ce quelque chose sera d'autant plus grand que les conquêtes faites directement par le peuple seront plus importantes, que l'amour de la liberté sera plus profond et plus radicales les habitudes d'agir librement qui auront été acquises.

C'est pourquoi nous devons retarder le plus possible la convocation de la Constituante et travailler pendant ce temps à l'organisation libre de la vie sociale. Quand la Constituante sera convoquée et réunie, nous devons refuser de la reconnaître (et donc ne pas participer à sa nomination); nous devons réclamer pour nous et pour ceux qui seront d'accord avec nous la liberté de nous organiser comme nous l'entendons et les moyens pour pouvoir le faire.

Grâce à la coordination nécessaire de l'action des groupes, des communes, des régions, de la nation, nous pourrions opposer à la Constituante - comme à tout autre corps législatif - des congrès, des assemblées locales, régionales, nationales qui seront ouvertes à tous et qui informeront, conseilleront, prendront les initiatives voulues - sans prétendre faire la loi ni imposer aux autres par la force les décisions qui y auront été prises.

J'ai jeté à la hâte ces quelques notes sur le papier.

Je recommande aux compagnons de prendre très sérieusement le problème en considération et d'en discuter dans les réunions de groupe et dans notre presse.

Ce qui est en jeu, ce sont toutes les raisons d'être de l'anarchisme.

Errico MALATESTA.
